



Au sommaire ce 22 octobre:

- ➔ grève reconduite
- ➔ mensonges du directeur Hyatt France
- ➔ négociations sous conditions
- ➔ repas solidaire le 25 octobre



Grève reconduite au Park HYATT Paris Vendôme !

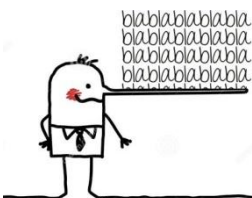
La section syndicale CGT du palace reconduit à l'unanimité la grève pour la satisfaction des revendications suivantes :

- 1/ Embauche directe par l'hôtel PARK HYATT VENDOME de l'ensemble des salariés de la sous-traitance
- 2/ Augmentation des salaires à hauteur de 3€/heure et remboursement à 100% du ticket de transport pour les salariés actuellement employés directement par l'hôtel (employés et agents de maîtrise).
- 3/ Mise en place, lors des prochaines élections professionnelles, de plusieurs délégués de proximité ainsi que des heures de délégations à la hauteur de l'activité syndicale.
- 4/ Diminution des cadences : 1 crédit = 1 heure.
- 5/ Prime d'intéressement en rapport avec l'activité et le chiffre d'affaires annuel.
- 6/ Ouverture d'un compte de pénibilité pour chaque salarié effectuant un travail répétitif, pénible, de jour ou de nuit.
- 7/ Droit au 1% logement pour tout le personnel.



Interrogé par France Info TV, le directeur de Hyatt France relate les mensonges du directeur du PHV

Jusque là, le directeur du PHV refusait le dialogue avec les représentants des grévistes, mais se répandait dans la presse où il déclarait, à qui voulait l'entendre, que l'internalisation des salariés de la sous-traitance n'était pas négociable au motif que pratiquer l'internalisation du service de ménage (entendez « le dumping social ») était un élément incontournable du modèle économique de Hyatt.



Vendredi 19 octobre, c'est le directeur de Hyatt France qui est monté en première ligne pour relayer le même discours et les mêmes mensonges jusqu'à ce que le journaliste lui rappelle que ... **4 des 7 hôtels que gère le groupe Hyatt en France ne soustraient pas l'entretien des chambres** mais assurent directement, en interne, ce service d'hébergement.

Les directeurs de Hyatt France et SNT veulent bien négocier ... mais posent des préalables



La CGT-HPE et de l'US CGT commerce Paris ont pris connaissance des déclarations par voie de presse des directions de STN et du Park Hyatt, indiquant leur volonté de négocier « sous conditions ».

Nos deux organisations sont bien évidemment disposées à négocier, comme elles le sont depuis le début du conflit.

Une première réunion devait d'ailleurs se tenir le 12 octobre à 17h, qui a été annulée à l'initiative de la direction du Park Hyatt.

Bien évidemment, aucune négociation ne peut commencer par des préalables !

25 jours après le début de la grève, les salariés du Park Hyatt Vendôme sont plus que jamais déterminés à faire valoir leurs droits et leurs revendications.



Nos deux organisations ont fait appel de la décision du juge des référés qui tend, notamment, à restreindre la liberté de circulation des élus dans l'hôtel.

Dîner solidaire, jeudi 25 octobre à 19h



Après la splendide manifestation du jeudi 18 octobre 2018 qui a réuni 300 personnes, la section CGT organise un **dîner de solidarité jeudi 25 octobre 2018 à 19h** devant le 5 rue de LA GUERRE SOCIALE¹ pour fêter le 1^{er} mois de grève. De bons plats africains et boissons seront au rendez-vous. (Prix libre pour alimenter la caisse de grève).

La lutte continue !
Et ... n'oubliez pas la caisse de grève !
<https://www.lepotcommun.fr/pot/1vpwil8t>

